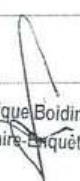


Bonjour,

nous sommes opposés à l'implantation d'un crématorium
à l'endroit prévu, pour les raisons suivantes :

- pollution inhérente à ce type d'équipement (gaz, chaudières...)
- inadéquation du réseau routier (rue M^{lle} Foch à Platenpin,
axe Sedan-Carvin) actuel au surcroît de circulation qui sera
engendré, sans compter les problèmes de stationnement.

Il est à noter que le Conseil Municipal de Platenpin
a voté une délibération s'opposant (à l'unanimité) à l'implanta-
tion de ce crématorium.


Dominique Boidin
Commissaire-Enquêteur